

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

À tous les citoyens, citoyennes et contribuables de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, j'ai le plaisir, à titre de mairesse, de vous présenter le rapport sur la situation financière de votre municipalité, conformément à l'article 955 du Code municipal.

SITUATION FINANCIÈRE

Voici un résumé du rapport du vérificateur, préparé par la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., traitant des résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013. Il convient de rappeler que ces chiffres sont consolidés, c'est-à-dire qu'ils incluent les revenus et les dépenses des organismes sous la juridiction de la municipalité. Les revenus consolidés s'établissent à 2 059 784 \$, 2 128 701 \$ pour les dépenses consolidées et 143 747 \$ pour la conciliation à des fins fiscales, dégageant ainsi un surplus consolidé de 74 830 \$.

La municipalité, excluant les organismes consolidés, a un surplus accumulé de 836 096 \$ réparti comme suit : fonds de roulement de 94 224 \$, réserve pour la vidange des boues de la station d'épuration de 87 443 \$, réserve pour camion incendie de 15 132 \$ et fonds réservé carrières/sablières de 143 809 \$, ce qui laisse un surplus non affecté de 495 488 \$ (80 000 \$ de ce montant a été affecté pour équilibrer le budget 2014 afin d'éviter une hausse de taxes).

De plus, dans le plan triennal d'immobilisations (2014 à 2016), servant à orienter le conseil dans la réalisation de travaux importants et dans les acquisitions d'envergure, on retrouve principalement des projets au niveau de la voirie.

Le conseil municipal a réalisé de nombreux projets cette année : il y a eu la construction d'une aire de repos et de services publics (incluant des toilettes, tables à langer, etc.) au terrain de balle et de soccer ainsi que l'amélioration de l'éclairage du Parc-en-Ciel.

Nous avons également pris en charge l'entretien du terrain de balle et la coordination des fêtes suivantes : Plaisirs d'hiver, Fête Nationale et Fête au village.

Il y a eu également l'établissement d'un nouvel horaire pour les heures d'ouverture du vestiaire de la patinoire.

Dans le cadre des Fleurons du Québec, nous avons fait de l'aménagement paysager à l'une des entrées du village (route 243).

Au sein de l'administration, Mme Nancy Lussier a quitté son poste afin de relever de nouveaux défis. Nous souhaitons la remercier chaleureusement pour son dévouement et sa loyauté envers la municipalité durant ces nombreuses années. Mme Heidi Bédard a été nommée directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité en remplacement de Mme Lussier.

Nous souhaitons informer la population du départ à la retraite de Mme Céline Lavoie, secrétaire-réceptionniste de la municipalité et de Mme Pauline Roy, responsable de la bibliothèque. Nous désirons leur souhaiter de tout cœur une très bonne retraite et nous les remercions sincèrement de leur implication au sein de la municipalité.

Au niveau de la voirie, voici quelques travaux qui ont été effectués :

- Amélioration du drainage dans le 6^e rang.
- Asphaltage partiel du 4^e rang Lampron.
- Deux épandages d'abat-poussière sur les chemins en gravier au cours de l'été.
- Asphaltage du 7^e rang.
- Prise en charge de certains travaux dans les domaines.
- Annulation de la taxe de service (pour le déneigement dans les domaines).
- Mise en place d'un système de contrôle concernant les déclarations des quantités assujetties au règlement 552 sur les carrières / sablières.

Nous avons reçu les informations concernant le Programme fédéral de la taxe d'accise sur l'essence. Le conseil mettra en place un plan d'intervention selon les modalités prescrites. Les montants attribués pour 2014 seront

utilisés en 2015 puisque l'annonce tardive de ce programme ne nous permettra pas d'effectuer les travaux cette année.

Au niveau du service des incendies et de prévention, il y a eu une baisse des appels pour le service des premiers répondants, pour les accidents de la route ainsi que pour les alarmes. Une augmentation au niveau du nombre de demandes de permis de brûlage a été constatée. Cependant notons que plusieurs articles de sensibilisation du service de prévention ont paru au cours de l'année concernant les permis de brûlage.

Voici la liste des fournisseurs ayant contracté avec la municipalité entre le 13 novembre 2013 et le 3 novembre 2014 pour un minimum de 2 000 \$ et pour un total supérieur à 25 000 \$:

Fournisseur	Objet	Montant
CGER	Location camion incendie	25 996,09 \$
CMP Mayers inc.	Équipement incendie	12 753,88 \$
Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.	Vérification comptable	20 350,58 \$
Excavation Gaston Francoeur inc.	Déneigement et travaux de voirie	34 221,97 \$
Financière Banque Nationale inc.	Règlement d'emprunt (Caserne, hôtel de ville et bibliothèque)	110 530,86 \$
Gaudreau Environnement inc.	Vidange des fosses septiques	79 346,01 \$
Hydro Québec	Électricité	58 945,78 \$
J.Noël Francoeur inc.	Déneigement et travaux de voirie	227 015,05 \$
Les Entreprises Bourget inc.	Abat-poussière	79 385,16 \$
Mini-Excavation MB	Déneigement et travaux de voirie	90 156,59 \$
Ministre des Finances	Sûreté du Québec	126 805,00 \$
M.R.C. Drummond	Quote-part, évaluation foncière, inspection en bâtiments	144 601,22 \$
Pavage Veilleux (1990) inc.	Asphalte	33 269,58 \$
Pépin, cabinet services financiers	Assurances	29 162,53 \$
Régie Intermunicipale de gestion des Déchets du Bas Saint-François	Contrat cueillette ordures	75 283,79 \$
Société Coopérative Agricole	Quincaillerie, asphalte froid, équipement voirie, ...	22 901,42 \$
Ville de Drummondville	Supralocaux et frais de cour	12 678,12 \$

TRAITEMENT DES ELUS

En 2014, la rémunération versée à la mairesse est de 9 994,02 \$ et l'allocation non imposable est de 4 997,01 \$. Chaque conseiller a reçu le tiers de ces montants, soit une rémunération de 3 331,34 \$ et une allocation non imposable de 1 665,67 \$.

Une rémunération additionnelle de 2 041,04 \$ et une allocation non imposable de 1 020,52 \$ ont été versées à la mairesse dans le cadre de sa participation en tant que représentante de la municipalité aux réunions de la MRC de Drummond.

ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2015

- ✓ asphalte dans les rangs de campagne et au village (endroits à déterminer) ;
- ✓ entretien au besoin des chemins des domaines en tenant compte des ressources qui sont à leur disposition ;
- ✓ étude de projets de revitalisation de notre municipalité ;
- ✓ étude de projets pour toute la collectivité entre autres : nos jeunes, nos jeunes familles et nos aînés ;
- ✓ coordination des Plaisirs d'hiver, de la Fête nationale et de la Fête au village et appui aux loisirs et à nos organismes à but non lucratif ;
- ✓ service de mesurage pour la vidange des fosses septiques à instaurer à la place du système de vidange systématique en mode sélective ou totale existant actuellement ;

- ✓ sensibilisation, auprès des citoyens/citoyennes et auprès des enfants à l'école, du bienfait du compostage et ce, afin de réduire le volume de la matière organique dans les déchets destinés à l'enfouissement ;
- ✓ adaptation du Centre Eugène-Caillé aux besoins actuels des citoyens et citoyennes de la municipalité en y installant, dans un premier temps, un plancher adéquat ;
- ✓ changement de vocation du presbytère en Carrefour Saint-Félix qui est maintenant une infrastructure communautaire publique.

D'autres travaux pourraient être engagés, selon la disponibilité et la continuité des subventions gouvernementales.

Votre conseil aura, comme à chaque année, la tâche complexe de préparer un budget dans les semaines à venir. Sachez que le conseil a toujours comme objectif principal de vous donner des services adéquats selon vos besoins tout en respectant la capacité de payer des citoyens.

Je souhaite exprimer mes sincères remerciements aux membres du conseil, aux employés municipaux, aux pompiers et aux premiers répondants qui ont tous apporté leur collaboration, leur soutien et leur dévouement pour le mieux-être des citoyens et citoyennes. J'en profite également pour exprimer ma profonde gratitude à l'égard des bénévoles et des associations qui œuvrent dans notre Municipalité; leur engagement et leur dévouement sont un gage certain du succès de nos entreprises communautaires.

En terminant, je désire souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux citoyens et citoyennes qui se sont installés à Saint-Félix-de-Kingsey au cours de cette année.

*La mairesse,
Thérèse Francoeur
Le 3 novembre 2014*